

PUBLICATION EN VEDETTE



LE SAVOIR EST-IL CONTAGIEUX? CONTAGION DES SAVOIRS ET DES EXPERTISES ENTRE LES PROFESSIONNELS EN PSYCHIATRIE LÉGALE

Traduction et vulgarisation par : **Yanick Charette**, Ph.D., École de travail social et de criminologie, Université Laval et Chercheur régulier à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe Pinel

Éditrice : **Audrey-Anne Dumais-Michaud**, Ph.D., Professeure adjointe au département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais et Chercheure régulière à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Ces derniers temps, la contagion fait la manchette, mais elle ne fait pas nécessairement bonne figure pour autant. Malgré tout, la contagion, soit l'effet de transmettre un état d'un individu à l'autre, peut prendre une tangente positive, si ce dit état est positif ! Par exemple, le rire, la bonne humeur et les saines habitudes de vie sont des comportements positifs qui se propagent entre les pairs. Mais qu'en est-il des Savoirs et plus spécifiquement des Savoirs en psychiatrie légale? Sont-ils contagieux?

Un fossé subsiste dans plusieurs domaines entre les connaissances et la pratique. Plusieurs estiment que l'approche descendante traditionnelle est en cause, et que de nouvelles stratégies devraient être mises en place pour favoriser la diffusion des connaissances. Cette étude suggère une avenue novatrice.

Nous savons que les personnes, par leurs relations sociales, sont interconnectées entre elles, et les intervenants ne font pas exception à cette réalité. Ceux-ci sont interconnectés dans le cadre de leur travail, par des contacts informels, alors qu'ils discutent de cas spécifiques, d'interventions à privilégier, etc. Les travaux de recherche en santé ont fait ressortir une influence manifeste de ces réseaux professionnels informels sur de nombreux aspects concernant les soins aux patients, incluant la diffusion de pratiques innovantes. On en sait toutefois peu sur ce processus de diffusion en psychiatrie légale plus spécifiquement.

Notre étude s'intéresse à l'utilité potentielle de réseaux professionnels quant à la transmission des usages d'instruments d'évaluation du risque dans les milieux de psychiatrie légale. Un total de 6 664 rapports rédigés par 708 cliniciens ont servi à étudier l'impact de l'utilisation d'instruments d'évaluation du risque par des professionnels sur les rapports ultérieurement produits par d'autres cliniciens suivant les mêmes patients. Les résultats ont démontré que les réseaux de professionnels sont d'importantes voies de transmission de pratiques d'évaluation : plus vos collègues utilisent des outils de

prédiction du risque, plus vous risquez d'être influencés à en utiliser vous-même.

De plus, en simulant artificiellement un programme de formation continue fictif, nous avons pu estimer que cibler les cliniciens les plus influents du réseau serait trois fois plus efficace pour diffuser les meilleures pratiques que de les cibler aléatoirement. Ainsi, les décideurs auraient tout intérêt à utiliser les interrelations entre professionnels pour identifier et former les cliniciens qui ont de l'influence sur les autres afin de maximiser la diffusion du recours aux instruments d'évaluation du risque, ou tout autre bonne pratique qu'ils voudraient implanter.

Notre étude s'intéresse à l'utilité potentielle de réseaux professionnels quant à la transmission des usages d'instruments d'évaluation du risque dans les milieux de psychiatrie légale. Un total de 6 664 rapports rédigés par 708 cliniciens ont servi à étudier l'impact de l'utilisation d'instruments d'évaluation du risque par des professionnels sur les rapports ultérieurement produits par d'autres cliniciens suivant les mêmes patients. Les résultats ont démontré que les réseaux de professionnels sont d'importantes voies de transmission de pratiques d'évaluation : plus vos collègues utilisent des outils de prédiction du risque, plus vous risquez d'être influencés à en utiliser vous-même. De plus, en simulant artificiellement un programme de formation continue fictif, nous avons pu estimer que cibler les cliniciens les plus influents du réseau serait trois fois plus efficace pour diffuser les meilleures pratiques que de les cibler aléatoirement.

Ainsi, les décideurs auraient tout intérêt à utiliser les interrelations entre professionnels pour identifier et former les cliniciens qui ont de l'influence sur les autres afin de maximiser la diffusion du recours aux instruments d'évaluation du risque, ou tout autre bonne pratique qu'ils voudraient implanter.

Article original :

Charette, Y., Goossens, I., Seto M. C., Nicholls, T. N. & Crocker, A. G. (2021). « [Is Knowledge Contagious? Diffusion of Violence Risk Reporting Practices Across Clinicians' Professional Networks](#) », *Clinical Psychological Science* (2021), 9(2)